



Section des Pyrénées Orientales

REUNION INTERDIRECTIONNELLE DU 07 DECEMBRE 2007

Pour la première fois, une réunion inter directionnelle s'est tenue vendredi 7 décembre 2007 à la DSF cours Lazare Escarguel en présence du TPG, du DSF (M. DEROCHES), de M. BONNEL, DA de la DGI et de tous les syndicats des Impôts et du Trésor.

Une information à deux vitesses :

M. GUERITEE nous a annoncé que les 17 ateliers nationaux, sur lesquels planche l'administration (sans les organisations syndicales)- vont bientôt rendre leurs conclusions après avoir fait le constat de l'existant dans les 2 Directions. Quant à l'échange d'informations avec les organisations syndicales et la méthode de discussion à adopter, il apparaît une **divergence de fond entre nos 2 directions locales** : M. DEROCHES (DSF) estime **qu'il n'a pas à informer le personnel** tant que les conclusions des ateliers n'ont pas été avalisées par le ministre et qu'en attendant les propositions des ateliers doivent rester **secrètes** ! Le TPG estime quant à lui que **toutes les informations doivent circuler** et que les propositions doivent être discutées si on veut que la réforme avance et que les personnels se sentent concernés. Ainsi, alors que M. GUERITEE souhaitait nous communiquer les premiers résultats de 2 ateliers nationaux : celui sur le statut du N° 1 départemental (doit-il avoir le statut de comptable ou pas) et celui sur les fonctions transversales et communes (service RH), M. DEROCHES s'y est opposé estimant que les responsables de ces ateliers devaient préalablement donner leur feu vert avant toute communication au personnel !

Fusion ou explosion ?

Deux manières différentes d'appréhender la fusion qui vont donc poser des problèmes très rapidement. Nous avons mis en garde les 2 Directions sur le danger de tenir les agents sous-informés et du risque d'implosion lors de l'annonce de toutes les conclusions des ateliers sans aucune concertation préalable.

Un accueil commun juste avant la fusion, quel intérêt ?

D'ailleurs, en ce qui concerne la mise en place de l'accueil commun à l'HDF de PRADES, alors que le protocole sur les modalités pratiques et la répartition des rôles a été transmis aux personnels du Trésor, rien n'a circulé aux Impôts. **On s'interroge également sur l'opportunité de la mise en place à marche forcée d'un HDF alors que les agents de la DGI n'arrivent déjà pas à digérer toutes les réformes internes de structures qui se télescopent. L'accueil commun et le surcroît de travail qu'il entraîne sont rejetés unanimement par les agents de ces deux administrations.**

La pression ministérielle

Pour le TPG malgré le peu d'enthousiasme des uns ou des autres, les Directions locales n'ont pas le choix: le ministre donne l'ordre de créer des HDF ou des SIP, en tant que hauts fonctionnaires, ils doivent s'exécuter.

Les Directions locales sont donc à la recherche de locaux domaniaux pouvant accueillir les futures structures et comptabilisent actuellement les m2 disponibles chez eux ou ailleurs. Il y aura peut-être des déménagements de services l'an prochain suite aux décisions prises par les ateliers nationaux.

La Direction unifiée devrait être Square ARAGO. Les futurs numéros 1 départementaux ne seront pas les n°1 actuels dans les deux directions. Il y aura un mouvement d'affectation des numéros 1 : 10 en 2008, une vingtaine en 2009, les autres les 2 années suivantes. Les affectations de numéros 1 se feront au fil des départs en retraite et des mutations. Lors de la création des SIP, la direction de ceux-ci (DGI ou DGCP) n'est pas encore arrêtée mais M. GUERITTE estime que maintenant les décisions vont aller très vite,,,

Première réunion d'information sur l'avancée de la réforme, ce type de rencontre avec le TPG et le DSF devrait se reproduire régulièrement.

CTPL DU 10 Décembre 2007

Ordre du jour

- 1 - Protocole de l'Hôtel des Finances de Prades
- 2 - Perspectives d'évolution Cabestany / Perpignan Trésor
- 3 - Budget départemental 2008
- 4 - Aménagements d'horaires variables Paierie

En préambule, le TPG nous a informés du déplacement de monsieur Molinier à Paris en fin de semaine dernière, pour une journée d'étude. Il nous a appris que la mise en place des passerelles, d'une filière à l'autre, se ferait très rapidement et que ce ne seraient plus des passerelles mais des « autoroutes ». Pour exemple, un collègue des Impôts qui travaille actuellement au CDI de Prades et qui habite à Bourg-Madame, demandait depuis longtemps un détachement dans une trésorerie de Cerdagne. On peut penser qu'il sera bientôt satisfait, non pas par un détachement, mais par une simple mutation.

Par ailleurs, une réunion se tient cet après-midi entre les cadres A et A+ Trésor et Impôts afin que chacun présente aux autres son métier.

I - Protocole de l'Hôtel des Finances de Prades

Sur ce point, nous avons demandé que soit convoqué, à titre d'expert, monsieur Alain QUINET, membre du SNUI, et contrôleur des Impôts, en poste à Prades.

Le Protocole élaboré par les 2 directions, non soumis et non avalisé par les organisations syndicales, n'a pas été validé dans les C.T.P.L respectifs.

Pour l'instant, l'accueil commun n'est pas appliqué (ou applicable). Les collègues des Impôts sont totalement surchargés de travail, en particulier à la suite de la fusion CDI /CDI F, qui est à peine en place. Ils ont eu, ces derniers temps, énormément de formations et ne peuvent actuellement absorber des tâches supplémentaires. En ce qui nous concerne, il n'y a à Prades qu'un agent chargé du recouvrement. Si cette personne doit s'occuper de l'accueil, quand fera t-elle son travail ?

SUD Trésor est solidaire des difficultés rencontrées par nos collègues de la DGI et dénonce cet état de fait, tout en précisant au Président de séance que la totalité de l'accueil (Impôts, Trésor, Communal...) ne peut pas et ne doit pas être supporté par la caissière du trésor ! C'est en effet les premières constatations que nous pouvons faire après ces 15 premiers jours d'installation. Nous avons demandé l'installation de panneaux pour informer les usagers du service où aller selon leurs besoins (Trésor ou Impôts). Dans l'immédiat, chaque administration assume ses tâches.

Fabrice LECLERC (contrôleur du Trésor à Prades et militant SUD), nommé à titre d'expert sur ce point, a exposé les difficultés matérielles rencontrées par les agents du Trésor ; éclairage, espace caisse trop réduit, pas de confidentialité pour la réception des régisseurs, problème de ménage, sécurisation du coffre... Il a rappelé que les agents, déplacés pourtant contre leur gré, ont fait preuve de bonne volonté lors du déménagement, dans l'indifférence totale de l'Administration, et a demandé une compensation pour ceux-ci.

Le TPG a pris acte de ces remarques et a dit que monsieur Molinier se rendrait à Prades dans quelques jours. Il demande que des statistiques soient faites afin de mieux appréhender la fréquentation de l'HDF.

Monsieur Molinier a rappelé que le comité de pilotage (le chef de poste et le chef de centre) doit se réunir une fois par mois, comme indiqué dans le protocole.

II – Perspective d'évolution Cabestany/Perpignan Trésor

Après les annonces verbales faites par le TPG depuis plusieurs mois, enfin, le projet a été abordé officiellement ; quatre documents étaient joints :

- Un rapport du préfet des Pyrénées orientales : « Etant donné le faible impact de l'opération en termes d'aménagement du territoire et son caractère essentiellement technique, j'émetts pour ce qui me concerne un avis favorable à sa réalisation »,
- Un rapport de l'Inspection Général des Finances : « le développement des procédures dématérialisées de paiement, s'ajoutant au traitement des dossiers par centre d'appel, conduit à diminuer régulièrement la charge de service. »...«le mouvement projeté est motivé par le souci de pouvoir mieux adapter l'effectif réel à l'effectif théorique »... « je vous informe que j'émetts un avis favorable à cette opération »,
- deux rapports de la D.P.A.E.P-SOUS DIRECTION DE L'IMMOBILIER à Marseille : L'un constate l'impossibilité de loger les agents des Trésoreries de Cabestany et du bld WILSON à l'hôtel des impôts (av de la côte vermeille), l'autre constate qu'il est possible de loger physiquement 9 personnes au 2^{ème} étage de la trésorerie du bld WILSON (dans l'ancien logement de fonction).

Le TPG a annoncé qu'il projetait de réaliser cette fusion au 1^{er} janvier 2009. Si des obstacles subsistaient à la fusion des deux postes, il a évoqué la possibilité d'installer la Trésorerie de CABESTANY au 2^{ème} étage du bd WILSON, sans fusionner les deux postes comptables.

Le TPG a annoncé que les économies de loyer réalisées à Cabestany pourraient permettre de financer partiellement des places de parking.

Au nom des personnels de la Trésorerie de CABESTANY nous avons défendu la pétition suivante :

Les agents de la trésorerie de CABESTANY s'élèvent contre la notion de surnombre qui leur est appliquée, ils constatent qu'il n'est pas tenu compte des efforts de " certification pour l'accueil du public", et réaffirment que les effectifs du poste sont insuffisants en regard des charges de travail. Les agents de la trésorerie de CABESTANY s'opposent à la suppression des soit disant (et faux) surnombres à la trésorerie HLM et à la Comptabilité qui sont de fait les suppressions d'emplois que l'on veut appliquer à la trésorerie de CABESTANY, en attendant de frapper les autres postes.

Les agents de la trésorerie de CABESTANY expriment leur condamnation du projet de fusion avec la trésorerie de PERPIGNAN BD WILSON.

Cette fusion va conduire - à la dégradation des conditions d'accueil des usagers (absence de parking, espace accueil et guichets insuffisant) - à la détérioration des conditions de travail déjà à saturation dans les deux postes, conditions qui vont s'aggraver au 1^{er} janvier 2008 avec le transfert des services des amendes et de la TLE à la trésorerie de PERPIGNAN.

En attendant les décisions qui seront prises sur la fusion de la DGCP et de la DGI, les agents demandent l'arrêt des suppressions d'emplois et l'abandon de ce projet précipité de fusion des deux postes de travail.

Après débat sur les termes de la pétition, le TPG a proposé que le département soit expérimentateur d'un Service d'Impôts des Particuliers par transfert des agents de Cabestany à l'hôtel des Impôts de PERPIGNAN.

Pour SUD, il faut d'abord consulter les agents de Cabestany qui viennent de subir le départ de trois agents non remplacés (départs forcés ou sous forte pression).

SUD a insisté sur la dégradation des conditions de travail des agents et d'accueil des contribuables qui deviendraient déplorables en regroupant, la TP impôts, les amendes, la TLE avec CABESTANY.

Face à l'opposition des personnels et des syndicats, le TPG a reporté la consultation sur la fusion à un prochain CTPL. En attendant, il s'est engagé à faire une étude d'impact sur l'affluence aux guichets et à abandonner le projet s'il était ingérable au niveau de l'accueil du public (dont acte).

III - Budget départemental 2008

Peut-on encore parler de budget départemental ? La régionalisation est en marche ! En effet, maintenant, le TPG de région est le Responsable du Budget Opérationnel de programme (RBOP) et le département est une Unité Opérationnelle (UO).

Le TPG déclare que notre budget est équilibré, et avec peu de report. Nous constatons tout de même qu'il est en baisse de 3%. La Direction Générale a demandé à tous les départements de faire des efforts. Comme nos frais de poursuites étaient, paraît-il, exorbitants en 2007, c'est ce chapitre budgétaire que la Direction locale a décidé de réduire.

IV - Aménagement d'horaires variables Paierie

Les agents de la paierie demandent une modification de leurs horaires variables. Comme il s'agit d'une demande collective unanime, le nouveau protocole a été adopté.

Questions diverses : Nous avons demandé la possibilité pour tous les agents (y compris ceux du communal) de demander une formation à l'assiette, car certains souhaiteraient, avant de choisir leur filière, avoir des notions de ce qui les attend. La réponse de la Direction est négative. La formation est une forme d'investissement et pas une information. Alors, les agents auront-ils réellement le choix ? !...